HETIC Web2

Architecture logicielle

Expression de Besoins

Table of Contents

1.1.	Présentation des Matchs	3
1.2.	Planning des rencontres	4
2.1.	Composants du dispositive de gestion des médias	6
2.1.1	Accreditation	6
2.1.2	. Gestion des profils Media	6
2.1.3	3. Connexion entre les deux périmètres	7
2.2.	Organisation Media	7
2.2.1	Central Media Operations Manager	8
2.2.2	. Venue Media Operations Manager	8
3.1.	Contenu du ticlet Media SAD Ticket	9
3.2.	Assignation des places	9
3.3.	Les types de SAD	10
4.1.	Initialisation	11
4.2.	User Experience	11
4.3.	Demandes de participation aux finales	12
4.4.	Considération techniques	12
4.4.1	. Hébergement	12

1. INTRODUCTION

Nous souhaitons organiser un tournoi eSport en France en 2023 nommé RWC23, du 8 Septembre au 28 Octobre. Les rencontres auront lieu dans des stades normalement utilisés pour le sport traditionnel. Notre objectif est de faire participer 20 équipes internationales pour 48 matchs organisés un peu partout en France.

1.1. Présentation des Matchs

Les 48 rencontres auront lieu au sein de 9 sites présentés ci-dessous.

Le championnat sera organisé en 2 phases :

Les phases de pool, du 9/09 au 8/10, avec des matchs organisés dans les 9 sites.

Les phases finales, du 14/10 au 28/10, avec deux quarts de finale à Marseille, et le reste des rencontres sur le site de Paris/St Denis.

Ville	Stade	Capacité	Matchs de pool	Matchs de phase finales
Bordeaux	Stade de Bordeaux	42,000	5	
Lille	Stade Pierre-Mauroy	50,000	5	
Lyon	OL Stadium	59,000	5	
Marseille	Stade Vélodrome	67,000	4	2
Nantes	Stade de la Beaujoire	37,500	4	
Nice	Stade de Nice	35,000	4	
Saint Denis	Stade de France	80,000	4	6
Saint Etienne	Stade Geoffroy-Guichard	42,000	4	
Toulouse	Stadium de Toulouse	33,000	5	

1.2. Planning des rencontres

POOL A - New Zealand, France, Italy, Uruguay, Namibia

- Fri 8 Sept France v New Zealand (Stade de France, Saint-Denis)
- Sat 9 Sept Italy v Namibia (Stade Geoffroy Guichard, Saint-Étienne)
- Thu 14 Sept France v Uruguay (Stade Pierre-Mauroy, Lille)
- Fri 15 Sept New Zealand v Namibia (Stadium de Toulouse, Toulouse)
- Wed 20 Sept Italy v Uruguay (Stade de Nice, Nice)
- Thu 21 Sept France v Namibia (Stade Vélodrome, Marseille)
- Wed 27 Sept Uruguay v Namibia (OL Stadium, Lyon)
- Fri 29 Sept New Zealand v Italy (OL Stadium, Lyon)
- Thu 5 Oct New Zealand v Uruguay (OL Stadium, Lyon)
- Fri 6 Oct France v Italy (OL Stadium, Lyon)

POOL B - South Africa, Ireland, Scotland, Romania, Tonga

- Sat 9 Sept Ireland v Romania (Stade de Bordeaux, Bordeaux)
- Sun 10 Sept South Africa v Scotland (Stade Vélodrome, Marseille)
- Sat 16 Sept Ireland v Tonga (Stade de la Beaujoire, Nantes)
- Sun 17 Sept South Africa v Romania (Stade de Bordeaux, Bordeaux)
- Sat 23 Sept South Africa v Ireland (Stade de France, Saint-Denis)
- Sun 24 Sept Scotland v Tonga (Stade de Nice, Nice)
- Sat 30 Sept Scotland v Romania (Stade Pierre-Mauroy, Lille)
- Sun 1 Oct South Africa v Tonga (Stade Vélodrome, Marseille)
- Sat 7 Oct Ireland v Scotland (Stade de France, Saint-Denis)
- Sun 8 Oct Tonga v Romania (Stade Pierre Mauroy, Lille)

POOL C – Wales, Australia, Fiji, Georgia, Final qualification winner

- Sat 9 Sept Australia v Georgia (Stade de France, Saint-Denis)
- Sun 10 Sept Wales v Fiji (Stade de Bordeaux, Bordeaux)
- Sat 16 Sept Wales v Portugal (Stade de Nice, Nice)
- Sun 17 Sept Australia v Fiji (Stade Geoffroy Guichard, Saint-Étienne)
- Sat 23 Sept Georgia v Portugal (Stadium de Toulouse, Toulouse)
- Sun 24 Sept Wales v Australia (OL Stadium, Lyon)
- Sat 30 Sept Fiji v Georgia (Stade de Bordeaux, Bordeaux)
- Sun 1 Oct Australia v Portugal (Stade Geoffroy Guichard, Saint-Étienne)
- Sat 7 Oct Wales v Georgia (Stade de la Beaujoire, Nantes)
- Sun 8 Oct Fiji v Portugal (Stadium de Toulouse, Toulouse)

POOL D - England, Japan, Argentina, Samoa, Chile

• Sat 9 Sept England v Argentina (Stade Vélodrome, Marseille)

- Sun 10 Sept Japan v Chile (Stadium de Toulouse, Toulouse)
- Sat 16 Sept Samoa v Chile (Stade de Bordeaux, Bordeaux)
- Sun 17 Sept England v Japan (Stade de Nice, Nice)
- Fri 22 Sept Argentina v Samoa (Stade Geoffroy Guichard, Saint-Étienne)
- Sat 23 Sept England v Chile (Stade Pierre Mauroy, Lille)
- Thu 28 Sept Japan v Samoa (Stadium de Toulouse, Toulouse)
- Sat 30 Sept Argentina v Chile (Stade de la Beaujoire, Nantes)
- Sat 7 Oct England v Samoa (Stade Pierre Mauroy, Lille)Sun 8 Oct Japan v Argentina (Stade de la Beaujoire, Nantes)

Quarterfinals

- Sat 14 Oct Winner Pool C v Runner-up Pool D (Stade Vélodrome, Marseille)
- Sat 14 Oct Winner Pool B v Runner-up Pool A (Stade de France, Saint-Denis)
- Sun 15 Oct Winner Pool D v Runner-up Pool C (Stade Vélodrome, Marseille)
- Sun 15 Oct Winner Pool A v Runner-up Pool B (Stade de France, Saint-Denis)

Semi-finals

- Fri 20 Oct Winner Quarter-final 1 v Winner Quarter-final 2 (Stade de France, Saint-Denis)
- Sat 21 Oct Winner Quarter-final 3 v Winner Quarter-final 4 (Stade de France, Saint-Denis)

Third-place match

• Fri 27 Oct Bronze Final (Stade de France, Saint-Denis)

Final

• Sat 28 Oct Final (Stade de France, Saint-Denis)

2. PÉRIMÈTRE ET DÉFINITIONS

Le groupe d'organisation va utiliser plusieurs outils dont l'un pour la gestion de publics particuliers qui vont accéder aux stades : Les relations presses (Journalistes, etc..)

2.1. Composants du dispositive de gestion des médias

Deux process sont à idenfier dans la gestion de ce public :

- L'accréditation
- La gestion des accès (Billeterie)

Le dispositive d'accréditation est hors périmètre et présenté ici pour des raisons contextuelles uniquement.

2.1.1. Accreditation

Le process d'accréditation est commun à tous les publics professionels, son objectif est de valider qu'un profil particulier est autorisé par :

- Les instances organisatrices
- Le gouvernement français pour des considérations de sécurité

La sortie du dispositif d'accréditation est une forme de carte d'identité pouvant être identifiée par des dispositifs automatisés grâce à un dispositif de code barre et permettant de certifier que la personne est accréditée.

Elle contient également d'autres informations :

- Zoning: Les zones autorisées dans une enceinte
- Le type de public (staff, volontaires, media, fournisseurs, ...)
- Informations de connexion reseau

2.1.2. Gestion des profils Media

Pour obtenir un accès à un match, un profil media doit avoir un Supplementary Access Devices (SAD) en complément de son accréditation pour tous les matchs.

Pour chaque match, un nombre de type de profils sont validés par les organisateurs (exemple : 200 médias et 100 photographes).

Les organisateurs détermineront qui est validé et qui ne l'est pas.

2.1.3. Connexion entre les deux périmètres

Création d'un compte

Une règle est que seule une personne accréditée peut faire une demande/obtenir un Media

Pour cette raison, des comptes seront automatiquement importés dans l'outil depuis l'interface de retour du dispositive d'accréditation.

Ce point sera détaillé plus dans le chapiter 3.1 "Initialisation"

Demandes de SAD pour les phases initiales

Afin d'avoir un parcours unique pour les profiles medias pendant le parcours d'accrédidation, la liste des matchs demandés par les personnes sera également collectée dans l'outil d'accréditation.

Le "Voeux Initial" sera donc compris dans l'export des données réalisé depuis l'outil gérant les accréditations.

Le compte d'un profile sera donc initialisé avec ses premières demandes de participation à des matchs.

Une fois cette configuration initiale des comptes effectuées, toutes les interactions (Changement de demande, demande de participation aux finales) seront traitées dans l'outil SAD Media directement. Il n'y aura plus d'échange de données avec l'outil d'accréditation.

2.2. Organisation Media

Le service d'organisation media es ten charge de la planification et de la mise en place des fonctions supports pour les profils medias (agencies, presse, photographes, etc..)

2.2.1. Central Media Operations Manager

Le management media central supervisera le dispositif. Leur périmètre est le suivant :

- Impliqué dans l'accréditation, l'administration, et les communications
- Coordination des opérations media liées à l'évènement
- Responsible du planning détaillé
- Gérer la cooperation avec les atences internationales
- Organisation des conferences medias et autre séminaires
- Participe dans les services quotidiens fouris aux medias (email, téléphone, etc..)

2.2.2. Venue Media Operations Manager

Le role du pôle Venue Media Operations Manager est de conduire le planning de toutes les operations medias dans la competition.

Cela inclue les zones medias, les tribunes dédiées, les espaces d'interview, etc..

Ce rôle réprésente les operations au sein d'une enceinte.

3. PRÉSENTATION DU MEDIA SADS

3.1. Contenu du ticlet Media SAD Ticket

Le ticket Media SAD Ticket peut-être assimilé à un ticket Classique.

L'information affichée est :

- Designation : NRH Media or Photographer
- Enceinte
- Date
- Match
- Emplacement

Exemple:



L'outil devra, pour chaque match, pouvoir intégrer un plan des sieges pour positionner les différentes demandes effectuées.

3.2. Assignation des places

Alors que dans l'outil seront assignees les places en function des demandes, aucun nom ne devra figurer sur le ticket émis qui sera donné à la personne à son arrive sur place.

Les tickets seront transmis au lancement de la competition ou bien le jour même jusqu'à 3 heures avant le début de la rencontre.

Devront être pris en compte les potentielles modifications de planning et annulation de match.

3.3. Les types de SAD

2 types de SADs, pour lesquels des sous-ensembles de sièges (5 au total) existent.

Le demandeur entre dans l'enceinte avec ticket.

Les organisateurs leur auront attribué des places dans l'outil.

NRH Medias

- Tabled Non-Right Holders: Those tickets give access to a dedicated seat with a desk in the Media Tribune, which is identified by a rank+position
- Non-Tabled Non-Right Holders: Those tickets give access to a seat in the media tribune but without a Desk, which is identified by a rank+position

Photographers

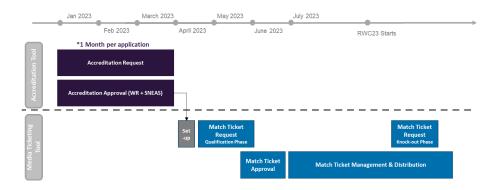
- *Pitch Photographers:* Those tickets give access to the pitch, behind LED at Goals extremities, which are identified by the Goal + Number.
- *Tribune Photographers:* Those tickets give access to the Media Tribune, in specific seats for photographers, they are identified by Rank+Position
- Roving Photographers: Those tickets give access to the pitch, they are not identified by specific place, as it is a moving role.

4. PROCESSES

4.1. Initialisation

L'accréditation et les demandes SAD ont deux timelines.

- Un process accreditation de 01/23 à 03/23
- Le process SAD en deux parties :
 - o Une première vague pour les phases de groups à compter de mi-avril.
 - o Une seconde vague pour les finales pendant le championnat

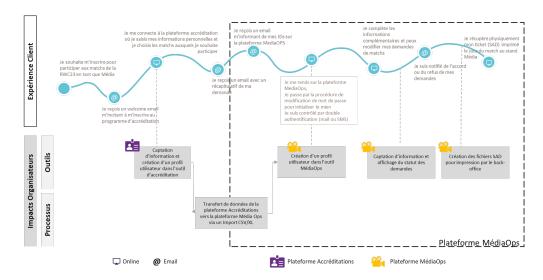


Dans cet objectif, la séquence suivante est définie :

- La période d'accréditation ira du 23/01 au 23/03.
- La base d'information sera alors importé dans l'outil SAD début avril et contiendra :
 - o Les informations personnelles (Nom, email, etc).
 - o Le type de population média (agence, photo, etc..)
 - o La liste de leurs demandes initiales

4.2. User Experience

L'expérience utilisateur sera la suivante :



A noter:

- Un dispositive MFA sera exigée

4.3. Demandes de participation aux finales

Une phase de demande de participation aux finales sera lancée pendant le championnat.

Chaque utilisateur pourra demander à participer à certains matchs. Leurs demandes seront validées par l'organisation.

4.4. Considération techniques

4.4.1. Hébergement

- Architecture de type laaS en union europeene, préférablement en France
- L'architecture doit :
 - o Disposer d'un SLA de (99,99%) avec un taux de restauration de 4 heures maximum
 - o Être hébergée dans 2 sites redondants géographiquement séparés